INITIALES DU PRÉFET
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

MRC Papineau
Le Pays de l'Or Vert !

2021-05-12

Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Papineau

À une séance du Comité administratif de la susdite Municipalité étant la séance ajournée du mois de mai tenue ce **mercredi 12e jour du mois de mai 2021 à 9 h 30**, sous la forme d'une vidéoconférence conformément à l'arrêté ministériel émis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le contexte de la pandémie COVID-19 (6 janvier 2021), à laquelle sont présents messieurs les conseillers Gilles Tremblay, maire de la Municipalité de Chénéville, Alain Gamache, maire de la Municipalité de Lochaber Canton, Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, et Luc Desjardins, maire de la Municipalité de Ripon.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, monsieur Jocelyn Robinson, le directeur du Service de l'aménagement du territoire, monsieur Arnaud Holleville, le directeur du développement du territoire, monsieur Marc Carrière, ainsi que la coordonnatrice administrative, madame Catherine Labonté, sont également présents.

L'ordre du jour est soumis à messieurs les conseillers.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

CA-2021-05-166

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Tremblay
et résolu unanimement

QUE :
La séance régulière du 5 mai 2021 soit rouverte afin de poursuivre les discussions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de ladite séance, soient les points 5.1.9, 6.1.2, 6.3.2, 6.3.9, 6.3.10 et 6.4.1 à savoir :

- Lettre d'intention pour l'achat commun d'un serveur haute performance (recommandation) (point 5.1.9);
- Priorités 2021 du Comité administratif – Analyse des surplus de la MRC – Rapport financier 2020 (discussions) (point 6.1.2);
- Achat d'une campagne numérique pour la promotion estivale – Autorisation (décision) (point 6.3.2);
- Rapport trimestriel d'activités de la mesure « Soutien au travail autonome (STA) » (décision) (point 6.3.9);
- Dépôt du rapport final d'activités du programme « Soutien au travail autonome » (STA) (décision) (point 6.3.10);
- Entente intermunicipale visant la réalisation de l'étude de faisabilité régionale portant sur une solution au traitement des déchets ultimes en Outaouais (discussion) (point 6.4.1);

Adoptée.

5.1.9 LETTRE D'INTENTION POUR L'ACHAT COMMUN D'UN SERVEUR HAUTE PERFORMANCE

Le sujet est reporté à une séance ultérieure du Comité administratif.

6.1.2 PRIORITÉS 2021 DU COMITÉ ADMINISTRATIF – ANALYSE DES SURPLUS DE LA MRC – RAPPORT FINANCIER 2020

Le sujet est reporté à une séance ultérieure du Comité administratif.

6.3.2 ACHAT D'UNE CAMPAGNE NUMÉRIQUE POUR LA PROMOTION ESTIVALE – AUTORISATION

CA-2021-05-167

ATTENDU que le tourisme figure parmi les secteurs de développement économique importants de la MRC de Papineau;

ATTENDU qu'une enveloppe de cent vingt-six mille dollars (126 000$) a été prévue au budget 2021 pour le développement touristique de la MRC conformément au Plan d'investissement – Aménagement et développement;

ATTENDU que la stratégie identitaire touristique et la stratégie promotionnelle de la MRC de Papineau a été adoptée, tel que le stipule la résolution 2018-12-235, lors du Conseil des maires du 19 décembre 2018;

ATTENDU que le plan d'action touristique 2019-2021 de la MRC de Papineau a été adopté, tel que le stipule la résolution 2018-12-236, lors du Conseil des maires du 19 décembre 2018;

ATTENDU que Facebook et Instagram sont des incontournables pour rejoindre les touristes de Laval, Montréal, Gatineau et Ottawa;

ATTENDU que la MRC de Papineau a acheté une campagne numérique auprès des entreprises Service-Station et Marketing Newind durant l'année 2020 et que celle-ci a connu un fort succès;

ATTENDU qu'une nouvelle campagne numérique permettrait d'accroître la notoriété de la marque Petite Nation ainsi que celle des cinq promenades;

ATTENDU que cette campagne augmenterait l'achalandage du site web petitenationoutaouais.com, lequel met en valeur les entreprises touristiques du territoire;

ATTENDU qu'une demande de prix a été préparée à cet effet et a été envoyée à trois firmes de marketing afin d'obtenir une soumission de leur part;

ATTENDU qu'une seule soumission a été reçue le 30 avril 2021 de la part de la firme Service-Station Communications, laquelle a été révisée suite à des précisions fournies par le Service de développement économique et représente un montant de 21 893,32 $, incluant les taxes applicables ;

Il est proposé par M. le conseiller Luc Desjardins
et résolu unanimement

QUE :

INITIALES DU PRÉFET
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

Le Comité administratif autorise l'achat d'une campagne numérique estivale du 22 mai au 24 août de la firme Service-Station Communications pour la somme de 21 893,32 $, incluant les taxes applicables ;

QUE :
Lesdites dépenses soient financées à même le budget d'exploitation 2021 de la MRC de Papineau au poste budgétaire 02 62009 690 ;

ET QUE :
Le Préfet et la secrétaire-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution et mandatée pour en assurer les suivis.

Adoptée.

6.3.9 RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITÉS DE LA MESURE « SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME » (STA) – ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC EMPLOI-QUÉBEC

CA-2021-05-168

ATTENDU la résolution numéro CA-2020-03-092, adoptée lors de la séance du Comité administratif tenue le 4 mars 2020, autorisant la conclusion d'une entente de services avec le bureau de Services Québec de Papineauville afin d'offrir la mesure STA aux clients admissibles du territoire de la MRC de Papineau;

ATTENDU que l'entente de services signée entre la MRC de Papineau et le bureau de Services Québec de Papineauville est d'une année, soit du 1er avril 2020 au 31 mars 2021;

ATTENDU les modalités de reddition de comptes stipulées dans l'annexe A de ladite entente dans laquelle la MRC de Papineau s'engage à fournir un rapport trimestriel d'activités, indiquant les résultats atteints pour les indicateurs de production et de suivi;

ATTENDU les coûts forfaitaires établis pour l'ensemble des services de soutien à la mesure STA fournis par la MRC de Papineau ainsi que les modalités de paiement mentionnées dans ladite entente;

Il est proposé par M. le conseiller Alain Gamache
et résolu unanimement

QUE :
Les membres du Comité administratif acceptent le rapport trimestriel d'activités lié à la mesure « Soutien au travail autonome » (STA), conformément à l'entente de services conclue avec le bureau de Services Québec de Papineauville;

QU' :
Une facture de 12 143,75 $ (plus les taxes gouvernementales), représentant les coûts des services du quatrième trimestre couvrant les mois de janvier à avril 2021 de l'application de la mesure STA soit acheminée au bureau de Services Québec de Papineauville, accompagnée d'un récapitulatif des services qui ont été offerts par la MRC de Papineau ainsi que l'évolution des entreprises soutenues dans les différentes phases (préparatoire, démarrage et post-démarrage);

ET QUE :
La secrétaire-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente décision.

Adoptée.

6.3.10 DÉPÔT DU RAPPORT FINAL D'ACTIVITÉS DU PROGRAMME « SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME » (STA)

CA-2021-05-169

ATTENDU la résolution numéro 2020-03-092, adoptée lors de la séance du Comité administratif tenue le 4 mars 2020, autorisant le renouvellement de l'entente de services avec le bureau de Services Québec de Papineauville afin d'offrir la mesure « Soutien au travail autonome » (STA) aux clients admissibles du territoire de la MRC de Papineau;

ATTENDU que l'entente de service signée entre la MRC de Papineau et le bureau de Services Québec de Papineauville est d'une année à compter du 1er avril 2020 au 31 mars 2021;

ATTENDU les modalités de reddition de comptes stipulées dans l'annexe A de ladite entente dans laquelle la MRC de Papineau s'engage à fournir un rapport final d'activités, indiquant les résultats atteints pour les indicateurs de production et de suivi;

ATTENDU les coûts forfaitaires établis pour l'ensemble des services de soutien à la mesure STA fournis par la MRC de Papineau ainsi que les modalités de paiement mentionnées dans ladite entente;

Il est proposé par M. le conseiller Alain Gamache
et résolu unanimement

QUE :
Les membres du Comité administratif acceptent le rapport final d'activités 2020-2021 lié à la mesure « Soutien au travail autonome » (STA), conformément à l'entente de services conclue avec le bureau de Services Québec de Papineauville;

ET QUE :
La secrétaire-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente décision.

Adoptée.

6.4.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ RÉGIONALE PORTANT SUR UNE SOLUTION AU TRAITEMENT DES DÉCHETS ULTIMES EN OUTAOUAIS

Le sujet est reporté à une séance ultérieure du Comité administratif.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-2021-05-170

Il est proposé par M. le conseiller Carol Fortier
et résolu unanimement

QUE :
Cette séance soit et est levée. Il est 10h25.

Adoptée.

Benoit Lauzon Préfet	Roxanne Lauzon Secrétaire-trésorière et directrice générale

INITIALES DU PRÉFET
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

Je, Benoit Lauzon, Préfet de la MRC de Papineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

_____
Benoit Lauzon, Préfet